



M U N I C I P A L I T É  
**SAINT-MODESTE**

312, RUE PRINCIPALE  
SAINT-MODESTE (QUÉBEC)  
G0L 3W0

Saint-Modeste, le 13 août 2008

Examen stratégique de la  
Société canadienne des postes  
330, rue Sparks (HCCR)  
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Objet : Opposition à la déréglementation de Postes Canada

Madame, Monsieur,

Notre municipalité est une petite municipalité de 1000 habitants en pleine croissance située en région rurale éloignée. Un comptoir postal est situé à l'intérieur de l'édifice municipal afin de mieux répondre aux besoins de la population. Le service postal, tel qu'il est maintenant, accessible à tous et à un prix raisonnable, demeure un service indispensable pour une population comme la nôtre.

Le gouvernement semble se diriger vers une déréglementation de son service postal. Or, celle-ci entraînerait une hausse des tarifs, une baisse du service, l'élimination d'emplois, un impact négatif sur l'environnement et une diminution de la sécurité et de la confidentialité du courrier.

Vous trouverez ci-joint, la résolution adoptée par le conseil municipal lors de la session ordinaire tenue le 4 août 2008, portant le numéro 2008-08-0160 indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Isabelle April pour :*

Claudie Malouin, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

p.j. extrait du livre des délibérations

c.c Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

TÉL.: (418) 867-2352  
FAX: (418) 867-5359

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MODESTE**

**EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal, tenue le 4 août 2008 à 20 h 00, à la salle du conseil située au 312 rue Principale à Saint-Modeste.

Sont présents :            Mme Margot Perreault, conseillère  
                                 M. Francis Plourde, conseiller  
                                 M. Bruno Castonguay, conseiller  
                                 M. Lucien Gendron, conseiller  
                                 M. Louis-Marie Bastille, conseiller  
                                 M. Alain Boucher, conseiller

Est absent :                M. Michel LeBel, maire

Les membres présents forment le quorum.

2008-08-0160

**7.1 Examen stratégique de la société canadienne des postes**

**ATTENDU** que l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

**ATTENDU** que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

**ATTENDU** que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

**ATTENDU** que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Bruno Castonguay, appuyé par Francis Plourde, que la Municipalité de Saint-Modeste fasse parvenir une lettre à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

**Adopté à l'unanimité des conseillers présents.**

*(Sous réserve de l'approbation du procès-verbal)*

Copie certifiée conforme  
Ce 18<sup>e</sup> jour du mois d'août  
de l'année deux mil huit.



Claudie Malouin, g.m.a  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

